#### VILLE DU CROISIC



## DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE Arrondissement de Saint-Nazaire

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 OCTOBRE 2022 N° 2022 – 84

Objet : Décision Modificative nº4

Rapporteur: Monsieur BEAUPÉRIN

L'an deux mille vingt-deux, le onze octobre à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, en session ordinaire, dans la salle de ses délibérations à l'Hôtel de Ville, 5 rue Jules Ferry, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame QUELLARD, le cinq octobre conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## Étaient présents :

Mme QUELLARD, Maire.

#### Adjoints:

M. BRUNEAU, Mme LEMAIRE, Mme LE BIHAN-PENNANROZ, M. CABELLIC, Mme NOBLET-GAUDET, M. BEAUPÉRIN, Mme CAUBEL, M. LEGRAND.

### Conseillers Municipaux :

Mme FALLER, M. POIGNAN, Mme BLANCHET, M. BOURDIC, Mme VIGOUROUX, M. LACROIX, Mme PONTHOREAU, M. GOUGEON, Mme DREZEN, Mme THOBIE, Mme PERROT, M. AUBINEAU, Mme BALLY, M. FLORIMOND, M. BODEN.

# Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. BOUCHER représenté par M. BRUNEAU M. EVAIN, représenté par Mme QUELLARD Mme JANSSEN représentée par Mme LEMAIRE

Secrétaire de séance :

Mr BODEN

## VILLE DU CROISIC DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

QUESTION N°84 JM/ST

Service Comptabilité

Objet : Décision Modificative n°4.

Madame le Maire propose à l'assemblée d'adopter la décision modificative n°4 suivante :

## Section de fonctionnement

## Dépenses

Sens	Article	Libellé	ВР	BP+DM1à3	DM n°4	Budget total
DF	60611	Eau et assainissement	46 570,00 €	46 474,00 €	13 000,00 €	59 474,00 €
DF	606121	Electricité	273 411,00 €	269 765,00€	250 000,00 €	519 765,00 €
DF	60632	Fournitures de petit équipement	271 640,00 €	264 950,00 €	-5 000,00 €	259 950,00 €
DF	61521	Terrains	64 000,00 €	65 480,00 €		
DF	615231	Entretien et réparations de voirie	105 000,00 €	100 868,00 €	-25 000,00 €	
DF	6184	Versement à des org. de formation	26 280,00 €	23 977,00 €	-3 000,00 €	
DF	6231	Annonces et insertions	10 740,00 €	10 740,00 €		
DF	6248	Divers (Transports)	65 400,00 €			,
DF	6257	Réceptions	31 310,00 €			
DF	6288	Autres services extérieurs	87 160,00€		-9 000,00 €	
Sous-Tota	al Chap. 011	Charges à caractère général			187 000,00 €	,,,,,,
DF	64111	Rémunération principale	1 942 431,00 €	1 942 431,00 €		1 978 431,00 €
Sous-Tota	al Chap. 012	Charges de personnel et versts assimilés			36 000,00 €	
DF	678	Autres charges exceptionnelles	64 000,00€	64 000,00 €	10 000,00 €	138 000,00 €
Sous-Tot	al Chap. 67	Charges exceptionnelles		200,000	10 000,00 €	130 000,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					233 000,00 €	

### Recettes

Sens	Article		BP	BP+DM1à3	DM n°4	Budget total
RF	6459	Rembours ement charges SS et prévoyance	0,00€	0,00€	7 000,00 €	
Sous-Tota	al Chap. 013	Atténuation de charges		0,00 0	7 000,00 €	7 000,00 €
RF	7338	Autres taxes	123 500,00 €	123 500,00 €		139 500,00 €
Sous-Total Chap. 73		Impôts et taxes			16 000,00 €	133 300,00 €
RF	748371	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux	0,00€	0.00€	200 000,00 €	200 000,00 €
Sous-Total Chap. 74		Dotations, Subventions et participations		THE RESIDENCE	200 000,00 €	200 000,00 €
RF	7788	Produits exceptionnels divers	65 000,00 €	65 000,00 €	10 000,00 €	75 000,00 €
Sous-Total Chap. 77		Produits exceptionnels			10 000,00 €	73 000,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT				233 000 00 €		

#### Section d'investissement

#### Dépenses

Sens	Article		ВР	BP+DM 1 à 3	DM n°4	Budget total
DI	165	Dépôts et cautionnements reçus	2 300,00 €	2 300,00 €	8 000,00 €	10 300,00 €
Sous-Total Chap. 16		Emprunts et dettes assimilées			8 000,00 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT					8 000,00 €	

#### Recettes

Sens	Article		BP	BP+DM1à3	DM n°4	Budget total
RI	165	Dépôts et cautionnements reçus	2 300,00 €	2 300,00 €	8 000,00 €	10 300,00 €
Sous-Total Chap. 16		Emprunts et dettes assimilées			8 000,00 €	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT					8 000,00 €	

Cette décision modificative porte la section de fonctionnement à 9 472 294 € et la section d'investissement à 7 920 998 € en dépenses et 10 920 998 € en recettes.

La Commission de Finances a émis un avis favorable à l'unanimité des voix des membres présents.

Le Conseil municipal invité à délibérer, a décidé, à l'unanimité, d'adopter la décision modificative n°4 comme présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus indiqués et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance,

Jean-Luc BODEN

Le Croisic, le 14 octobre 2022.

Le Maire,

Michèle QUELLARD



**VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL:** 

POUR : unanimité

CONTRE: ABSTENTION: